

Tulle, le 3 juin 2020

PASCAL COSTE

PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

CAB/ABA

Monsieur Edouard PHILIPPE

Premier ministre

Hôtel de Matignon

57 rue de Varenne

75 007 PARIS

Monsieur le Premier ministre,

Comme vous le savez, le secteur du tourisme subit et continue d'être fortement impacté par la crise sanitaire et économique du Covid-19.

Les acteurs de la filière en développement, le tourisme de savoir-faire, est durement touché. Tant les entreprises qui produisent des biens et des services que celles recevant du public.

En effet, de nombreux professionnels proposent aux touristes des ateliers et visites qui permettent de retracer et mieux connaître l'excellence des productions locales.

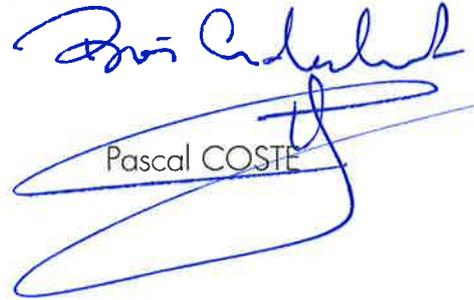
Cependant, certaines d'entre elles ne sont pas classées, dans les codes NAF ou APE, dans des catégories du tourisme. Pour autant, leurs chiffres d'affaires dépendent du tourisme à plus de 50 %. C'est le cas par exemple de la Maison Denoix en Corrèze, pour ne citer qu'elle, distillerie fondée en 1839, qui reçoit plus de 150 groupes de touriste par an et plus de 60 lors de la saison printanière.

Aujourd'hui, leurs préoccupations sont vives avec une baisse de 70 % enregistrée sur la période des mois de mars à mai 2020.

Si rien n'est fait, c'est une partie du patrimoine français qui risque de disparaître. Aussi, pour limiter les conséquences de cette non reconnaissance, je sollicite votre intervention pour que ces entreprises puissent également, et à juste titre, bénéficier des mêmes dispositifs d'aide que celles accordées aux entreprises touristiques.

Le tourisme est le premier secteur d'activité important de l'économie corrézienne, et je vous remercie par avance pour l'intérêt que vous porterez à ce dossier majeur pour notre territoire rural.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier ministre, à l'assurance de ma considération distinguée.



Pascal COSTE